

L'hon. Warren Allmand (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, des progrès ont effectivement été enregistrés. Nous avançons lentement, mais sûrement. Des mesures ont été prises à la suite des trois conférences qui ont eu lieu sur la stratégie alimentaire. Des changements ont été annoncés récemment, notamment de nouvelles lignes directrices à l'intention du Conseil national de commercialisation des produits agricoles, et on a procédé à la nomination de certaines personnes à des postes au sein de certains offices de commercialisation. Des mesures sont prises dès qu'il est opportun de le faire.

● (1415)

M. Wise: J'ai une question supplémentaire à poser au ministre. Celui-ci sait sans doute que la persistance du niveau élevé d'inflation, les taux élevés d'intérêt et le dollar à 83c., toutes des réalisations gouvernementales, ont certes des répercussions négatives sur le prix des aliments. Le ministre a dit que certaines mesures seraient prises. Il a rejeté la possibilité d'un rétablissement des contrôles sur les salaires et les prix. Songe-t-il à réglementer le prix des aliments, ou quelles autres mesures peut-il avoir à l'esprit?

M. Allmand: Monsieur l'Orateur, le gouvernement envisage d'autres mesures en vue de stabiliser le prix des aliments. Dès que nous aurons pris une décision, nous en informerons la Chambre.

M. Wise: J'ai posé la même question au ministre hier, et il n'y a pas davantage répondu. Je demande maintenant au ministre de me fournir un seul exemple.

M. Allmand: Voilà qui serait plutôt insensé, monsieur l'Orateur. Dès que nous aurons élaboré notre politique, nous l'annoncerons intégralement.

LES MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT POUR CONTENIR LA HAUSSE DES PRIX

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse aussi au ministre de la Consommation et des Corporations. Dans un discours qu'il a prononcé hier à Winnipeg, il a déclaré le fait qu'au cours des prochains mois le prix des denrées alimentaires augmentera d'environ 12 à 14 p. 100. J'aimerais qu'il compatisse d'une façon tangible. Peut-être pourrait-il nous dire pourquoi il a accepté de cesser de subventionner le blé destiné à la consommation nationale ce qui a entraîné sur-le-champ une hausse de 15 p. 100 du prix de la miche de pain?

Quelle mesure prend-t-on à l'intérieur de son ministère, compte tenu des pouvoirs que lui confère la loi, pour s'assurer que l'on coordonne en fonction d'une certaine stratégie les diverses activités gouvernementales qui ont des répercussions sur les prix des denrées alimentaires? Le ministre voudra sans doute aborder lui-même cette question.

L'hon. Warren Allmand (ministre de la Consommation et des Corporations): Oui, monsieur l'Orateur. Comme nous l'avons expliqué à plusieurs reprises à la Chambre, nous avons convenu de retirer la subvention sur le pain parce que celle-ci s'appliquait à toutes les couches de la population. Nous voulions nous assurer que notre maigre part des deniers publics allait à ceux qui en avaient le plus besoin. Nous avons augmenté

Questions orales

le supplément de revenu garanti pour les retraités et instauré le crédit d'impôt au titre des enfants. Voilà qui mettra l'argent entre les mains des plus démunis. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons agi de cette façon.

M. McGrath: Peut-être le ministre voudra-t-il nous confier pourquoi il s'attend à ce que les prix augmentent de 12 à 14 p. 100 au cours des prochains mois. Si, comme il l'a dit dans son discours hier, il a déjà communiqué ses craintes à ce sujet au cabinet et il s'attend à une intervention de ce dernier, pourquoi ne pourrait-on pas agir immédiatement avant que les prix des denrées alimentaires ne grimpent encore plus haut?

M. Allmand: Monsieur l'Orateur, les prévisions pour toute l'année varient entre 9 et 10 p. 100. Toutefois, selon les prévisions émanant de diverses sources, le prix des aliments augmentera probablement de 12 à 14 p. 100 au cours des cinq ou six prochains mois. Autrement dit, au fur et à mesure que l'année avancera le taux d'augmentation plafonnera. Comme d'autres ministres j'ai avoué déplorer cette situation. Depuis deux semaines, le cabinet envisage de prendre plusieurs mesures pour régler ce problème.

M. McGrath: Peut-être le ministre pourrait-il nous dire qui est chargé de coordonner la politique ou la stratégie alimentaire du gouvernement. Est-ce le ministre de l'Agriculture, le ministre de la Consommation et des Corporations ou un autre ministre dont nous n'avons jamais entendu parler? Nous connaissons tous l'étude DM-10 que le ministre a tendance à oublier. Va-t-il nous dire de qui relève ultimement cette question qui préoccupe terriblement les Canadiens?

M. Allmand: Monsieur l'Orateur, plusieurs comités interministériels et comités de fonctionnaires s'occupent de la politique alimentaire. Les cinq principaux ministères en cause sont ceux de l'Agriculture, des Pêches, de la Consommation, de l'Industrie et Commerce et de la Santé nationale et du Bien-être. Le ministre de l'Agriculture et moi-même faisons office de co-présidents dans ce domaine.

LES MESURES PROPRES À EMPÊCHER LES BÉNÉFICES EXORBITANTS DANS L'INDUSTRIE DU BOIS DE CONSTRUCTION

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, j'ai aussi quelques questions à poser au ministre de la Consommation et des Corporations. Le prix de gros du contreplaqué d'épinette non fini est passé de \$185 pour mille pieds-planches en janvier 1978 à \$245 en janvier 1979; au cours de la même période, le prix des 2 x 4 est passé de \$195 à \$265, et l'industrie des produits du bois a vu ses bénéfices augmenter de 87 p. 100 l'année dernière. Pour ces raisons, le ministre dirait-il quelles mesures il prend pour faire cesser ce mercantilisme et protéger les constructeurs de maisons et les consommateurs en général?

L'hon. Warren Allmand (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, on a posé cette question la semaine dernière. J'ai répondu que je signalerais l'affaire au directeur des enquêtes en vertu de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions, et que j'envisagerais également d'autres possibilités. Je ne peux confirmer ou réfuter les allégations du député tant que je n'aurai pas la certitude que les faits sont exacts, du moins en partie.